

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Le 16 mars dernier, 9 personnes de notre personnel municipal chargées de la surveillance et de l'animation de nos différents services encadrant les enfants, ont suivi un stage pour passer le PSC1 (prévention et secours civiques). Cette formation était encadrée par les pompiers de Villette d'Anthon et leur permettra de prodiguer les gestes de 1er secours en cas de besoin. Elles ont toutes réussi et ont été récompensées par la remise d'un diplôme, en présence du Lieutenant Christophe Sauzet (Brigade Sapeurs-Pompiers de Villette d'Anthon), de M. le maire et des adjoints, autour du verre de l'amitié.

Bravo à toutes !

Pour information

PSC1 signifie : Prévention et secours civiques de niveau 1

La formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne, en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Anciennement "AFPS", cette formation PSC1 apprend à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. La formation alterne entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.



